



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération prenant acte du compte de gestion 2018,

Sur le rapport de Monsieur Le Maire

Sous la présidence de Mme Valdelièvre Maire-Adjoint, Monsieur le Maire s'étant retiré au moment du vote du compte administratif 2018,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de l'exercice :	144 726 .48 €
Dépenses de l'exercice :	121 523.54 €
Excédent 2017 reporté :	61 328.53 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes de l'exercice :	51 029.50 €
Dépenses de l'exercice :	31 525.57 €
excédent d'investissement 2017 reporté :	26 839.58 €
EXCEDENT DE CLOTURE	130 874.98 €

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2018 du budget de la commune qui s'établit comme suit :

Pas de restes à réaliser :

- **Reste à réaliser en dépenses d'investissement** 0 €
- **Reste à réaliser en recettes d'investissement** 0 €

- **VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme.

Fait et délibéré le 27 mars 2019

Le Maire

Publiée le : 1 avril 2019

Transmis au contrôle de légalité le : 1 avril 2019

Le Maire de La Ville certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie conformément aux articles L2121-11 et L2121-25

du Code Général des Collectivités Territoriales
Le Maire,

**Nombre de
conseillers**

-En exercice: 10

-Présents : 9

-Votants : 9

-Absents : 1